



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRÉSENTÉS : 03 ABSENT : 01	Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET. Etaient représentées : Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU. Absente : Mme Audine FRECKMANN
DATE DE LA CONVOCATION : Le 30 janvier 2024	
PUBLICATION SITE INTERNET : Le 12 février 2024	

Délibération n°18

Rapporteur : M. Jean-Pierre PLAISANCE

Objet : Programme 2024 des travaux à réaliser en forêt communale : demande de subvention auprès de SYLV'ACCTES

Les services de l'ONF ont proposé à la Municipalité la programmation pour l'année 2024 des travaux en forêt communale.

Les travaux comprennent l'intervention en futaie irrégulière combinant relevé du couvert, dégagement de semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches dont le montant s'élève à 19 752.39 € HT.

Dans le cadre du dispositif de financement relatif au projet en forêt communale, ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide accordée par SYLV'ACCTES à hauteur de 9 876.19 € H.T.

La Commission Municipale a examiné ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Accepte la réalisation des travaux proposés par l'ONF et d'approuver le plan de financement présenté,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce projet,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter auprès de SYLV'ACCTES les subventions les plus élevées possibles.**
- **Demande à SYLV'ACCTES l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240205-20240205_DE18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024

Publication : 12/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire